



## COMPTE RENDU DE L'AUDIO CONFERENCE DG du 5 janvier 2021

Prise de parole des organisations syndicales :

Pour l'**USD-FO** les nouvelles mesures liées à l'exercice des missions durant la pandémie semblent correspondre à une logique plus réaliste que lors de la mise en application des dernières dispositions.

- Concernant les masque en tissus, les directives du gouvernement sont difficiles à comprendre.

- Concernant le télétravail exigé par le gouvernement, il s'agit de mesurer les conditions actuelles et les méthodes à mettre en place pour améliorer les conditions d'exercice. Un état des lieux est demandé sur les moyens mis en place.

- La mise en place du télétravail dans les sessions de stagiaires en Douane implique l'utilisation de leur propre matériel personnel...

- L'**USD-FO** demande, en ce qui concerne le travail en milieu clos, que les locaux soient tous dotés d'un appareil de détection 4 gaz, adapté aux espaces confinés. Le modèle le plus couramment utilisé mesure simultanément les gaz explosifs (méthane), la présence d'oxygène (O2), le monoxyde de carbone (CO) et l'hydrogène sulfuré (H2S). Ainsi, cet appareil informera les agents sur la nécessité d'aérer les lieux, par des diodes de couleurs graduées (de la mesure de précaution à l'alerte).

- Concernant le dispositif envisagé par la DI IDF pour les agents de la BSITM :  
Diversification des missions dans le département 75 pour 103 agents actuellement en service à la gare du Nord. Ces agents ne seront pas projetés vers d'autres unités. Les frais de restauration de ces agents seront pris en charge par l'octroi de 8 tickets restaurant pour les week-end. Au cas où les conditions ne leur permettraient pas de bénéficier de la restauration administrative la semaine, la prise en charge des frais de missions serait activée.

La baisse d'activité liée au trafic implique ces mesures de façon momentanée. Des renforts à la BSM pourront être opérés sur la base du volontariat.



Contacts : [fodouanes@gmx.fr](mailto:fodouanes@gmx.fr) - [sncd.siege@douane.finances.gouv.fr](mailto:sncd.siege@douane.finances.gouv.fr)

[www.fodouanes.fr](http://www.fodouanes.fr) - [www.sncd.info](http://www.sncd.info)



- Concernant la DIPA :

Une base sur l'intranet DIPA a permis le recueil des questions des agents.

La liste des postes proposés a été élargie pour donner plus de choix aux collègues.

Sur le TAM les collègues qui arrivent en renfort dans les unités ne bloqueront pas les postes ouverts aux mutations.

Un agent redéployé pourra postuler au TAM, ce déplacement imposé ne le bloquera pas.

Les agents d'Orly pourront-ils accéder à ces déplacements ?

A notre demande, la DG a précisé qu'à l'heure actuelle, seules 62 réponses avaient été déposées par les agents et qu'il faudrait attendre plus de positionnements d'agents afin de faire un point probablement la semaine prochaine.

- Consignes sanitaires :

Hausse du nombre de personnes placées en isolement et aussi de télétravailleurs (5 635 télétravailleurs, soit des données proches de celles du deuxième confinement)

Des clusters sont annoncés à : Fos Port Saint Louis, Aix en Provence et Nantes.

Mayotte est en confinement total. Les douaniers sont prioritaires pour la vaccination.

Pour l'élargissement du vaccin aux personnes utiles au fonctionnement de l'état (douaniers) : nous n'avons pas encore d'information, pas plus que sur les campagnes de vaccination au niveau de Bercy.

Pour l'**USD-FO** qui a largement diffusé la note des dernières consignes, celle-ci nous semble un peu plus cohérente mais reste tout de même sous l'emprise de la règle de 6 personnes en présentiel lors des réunions.

Le caractère impératif de la mise en place du télétravail est clairement identifié.

Le principe des réunions en visio-conférence ne nous semble pas de nature à entretenir un dialogue social de qualité.

Un complément à cette note sera apporté prochainement pour clarifier l'obligation de considération bienveillante, le respect de l'acte de télétravail et de ceux qui le pratiquent, car ceux-ci semblent parfois mal appréciés.

Les services de la surveillance sont concernés par des règles déjà définies par la médecine de prévention. La règle de 3 occupants par véhicule ainsi que la disposition en diagonale perdure, mais celle-ci n'est ni pratique ni réalisable au regard des contraintes métiers de la surveillance (tâches spécifiques des chefs de bord par exemple...)

Pour les masques inclusifs, le retard d'approvisionnement est noté. Très prochainement, des commandes pourront être passées au travers des marchés UGAP.



Contacts : [fodouanes@gmx.fr](mailto:fodouanes@gmx.fr) - [sncd.siege@douane.finances.gouv.fr](mailto:sncd.siege@douane.finances.gouv.fr)

[www.fodouanes.fr](http://www.fodouanes.fr) - [www.sncd.info](http://www.sncd.info)

Les masques en tissus distribués par l'administration sont conformes à la norme catégorie 1 et il faudra prioritairement utiliser ceux-là.

En matière de télétravail :

**USD-FO** a évoqué la problématique, à moyen terme, de la connexion internet personnelle des agents afin effectuer du télétravail chez eux et aussi l'utilisation de leurs divers matériels personnels ainsi que l'usage de l'électricité à leur charge. Cette question selon l'**USD-FO** devra être étudiée afin d'évaluer le nécessaire dédommagement des agents.

Les stagiaires sont actuellement en formation distancielle. Certains agents sont en situation de souffrance ou de décrochage. Certains reviendront peut être en présentiel sur la base du volontariat. Le Directeur de la formation professionnelle est actuellement en discussion avec les inspecteurs stagiaires sur ce sujet. Le même examen de la situation sera fait avec les contrôleurs stagiaires.

Pour les contrôles aux frontières, les instructions concernant la douane sont les mêmes que celles conférées à la PAF. Les douaniers n'ont pas actuellement le pouvoir de verbalisation sur les personnes contrevenants aux mesures sanitaires lors du passage en frontières. Le Ministère de l'Intérieur travaille sur un rajout de missions dévolues aux douaniers concernant l'application des mesures sanitaires aux frontières

NB : Une nouvelle position « AAC » a été positionnée dans Mathieu afin que les absences pour raison de COVID ne génèrent pas de suppression de RTT, un second correctif sera adopté et fera l'objet d'une note à l'attention des Directeurs.

**L'USD-FO était représentée par : CATALA Marie-Jeanne, ESCAVI Edgar, LUNESU Salvatore**



**Contacts : [fodouanes@gmx.fr](mailto:fodouanes@gmx.fr) - [sncd.siege@douane.finances.gouv.fr](mailto:sncd.siege@douane.finances.gouv.fr)**

**[www.fodouanes.fr](http://www.fodouanes.fr) - [www.sncd.info](http://www.sncd.info)**